

FICHE DE LIAISON CLAUSES SOCIALES

NOM DU MARCHÉ :

N° OU NOM DE L'OFFRE :

ADRESSE DU MARCHÉ :

ENTREPRISE ATTRIBUTAIRE :

DATE :

POSITIONNEMENT SUR UN POSTE DE :

OPERATION ANRU : Oui Non

LA STRUCTURE DE REFERENCE

Nom de la structure :	
Nom et fonction de la personne référente :	
Adresse :	
Téléphone :	Mail :

LE CANDIDAT(E)

Nom :	Prénom :	Femme - Homme
Date de naissance :	Age :	Nationalité :
Permis B : Oui Non	Moyen de locomotion :	
Adresse :		
Code Postal :	Ville :	Téléphone :
Habitant QPV* : Oui Non	Autre : Précisez	
<i>*Pour vérifier si une adresse est en QPV, me contacter ou voir : http://sig.ville.gouv.fr/</i>		
Critère d'éligibilité à la clause sociale :		
Demandeur d'emploi de plus de 12 mois	Bénéficiaire des minimas sociaux (hors RSA)	
Jeune de moins de 26 ans en recherche d'emploi	Personne reconnue TH	
Demandeur d'emploi + de 50 ans	Public sous-main de justice	
Allocataire du RSA	Public statut réfugié / protection subsidiaire	
	Autre (préciser les difficultés) :	
Niveau de formation :		
Niveau 1 - Aucun diplôme -Maîtrise des savoirs de base	Niveau 5 - Bac+2 DEUG, BTS, DUT, DEUST	
Niveau 2 - Aucun diplôme Effectuer des activités simples	Niveau 6 - Bac+3 ou Bac+4, licence, licence Pro, Maîtrise, Master1	
Niveau 3 - CAP – BEP	Niveau 7 - BAC+5 Master, Ingénieur..	
Niveau 4 - BAC – BAC PRO	Niveau 8 - BAC+8, Doctorat, habilitation à diriger des recherches	
	Niveau 9 - Diplôme étranger sans équivalence en France	
Prescripteurs (qui a envoyé le candidat France Travail ? Mission locale ?..) :		
Est-ce que le candidat est déjà entré dans la Clause ? oui non Si oui, à quelle date ?		
Quel est le facilitateur (structure, nom, adresse email) à l'origine de l'entrée dans la clause ?		

Le candidat autorise la transmission par la structure référente de ses données :

- de la présente fiche de positionnement et des informations relatives aux emplois occupés dans le cadre du dispositif des clauses sociales
 - de son nom, prénom(s), coordonnées et CV, dans le cadre de l'exécution de ses contrats de travail, aux entreprises et employeurs qui interviennent dans le dispositif des clauses sociales. Le candidat a été informé que les informations recueillies sur cette fiche ainsi que tous les justificatifs liés au temps de parcours « clause » sont enregistrés dans un fichier informatisé pour réaliser le suivi en emploi dans le cadre du dispositif. La structure clause est responsable du traitement des données collectées. Les données sont conservées pendant une durée de :
 - 48 mois à partir du 1^{er} jour de la prise de poste et 24 mois après la fin de la période concernée
 - dans le cadre de la charte insertion NPNRU, ces informations devront être conservées jusqu'en 2025 inclus.
 - en l'absence de positionnement sur un emploi, les données seront conservées 6 mois maximum.
- Ces données sont destinées au service des clauses d'insertion et aux organismes partenaires emploi-insertion susceptibles d'intervenir et de l'accompagner dans ses démarches. Il peut à tout moment demander l'accès, la rectification, l'effacement, la portabilité ou la limitation des données le concernant, ou s'opposer à leur traitement, en contactant la structure clause ou la structure de référence. Toute personne estimant que le droit à la protection de ses données n'est pas assuré, peut introduire une réclamation auprès de la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (CNIL), 3 Place de Fontenoy - TSA 80715 - 75334 PARIS CEDEX 07. La non-fourniture ou la non-autorisation de la transmission de ces informations entraînera l'impossibilité de donner une suite à ce positionnement.

Date :

Signature du candidat